



COVID-19 (Coronavirus) – Message du maire Gontran Tremblay

Portneuf-sur-Mer, 20 mars 2020 – Depuis le 12 mars dernier, nous sommes entrés dans une période particulière que certains pourraient qualifier de dramatique et ce, partout dans le monde. Chez nous à Portneuf-sur-Mer et dans les municipalités avoisinantes, c'est la veille puisqu'aucun cas n'a été répertorié en date de ce jour. Combien de temps cette pandémie va durer. Nul ne peut le prédire pour le moment. Il faudra probablement penser à quelques semaines, voir même quelques mois. Heureusement malgré toutes les conséquences passées et à venir, ce sera temporaire. Je ne commencerai pas à répéter tout ce qui a été dit et redit par le Premier ministre et le directeur de la Santé publique. Je vais uniquement traiter des mesures qui concernent les municipalités.

TAXES MUNICIPALES

Lors de la prochaine séance ordinaire du conseil municipal (8 avril), je recommanderai que le taux d'intérêts sur les taxes municipales et autres créances soit fixé à 0% jusqu'au 31 mai 2020. Comme vous le savez, pour la protection de nos employés, le bureau municipal est fermé au public pour une période indéterminée. Vous pouvez tout de même payer par chèque à la poste, via vos institutions bancaires, ou sur les plateformes internet de celles-ci. Pour le moment, les prochaines séances du conseil municipal se feront à huis clos ou par visioconférence.

RÉSIDENTS REVENANT DE L'ÉTRANGER

Le Premier ministre monsieur François Legault a annoncé qu'à compter du 12 mars, toutes les personnes qui reviennent d'un pays étranger ou qui présentent des symptômes associés à la grippe ou au rhume doivent se placer en isolement volontaire pour 14 jours. Cette mesure s'applique aussi à ceux et celles qui sont arrivés avant cette date. Exemple; vous êtes revenus le 9 mars, la période d'isolement se termine le 23 à minuit (approximativement). Cette information peut être vérifiée auprès de la Santé publique si vous le souhaitez. Bien que volontaire, cet isolement est primordial afin d'éviter toute contamination envers la population et les personnes âgées de 70 ans et plus. C'est une question de conscience sociale et de respect envers les autres. Je rappelle à toutes et à tous l'importance de suivre attentivement les consignes et les mesures d'hygiène recommandées par la Santé publique du Québec pour contrer ce virus.

Toujours en faisant référence à monsieur Legault : *« Aujourd'hui, tout le Québec doit se mettre en mode d'urgence. Les prochaines semaines vont être critiques. Les Québécois doivent savoir qu'on en a pour des mois. Notre grande priorité doit être la santé publique. On doit se protéger, et la meilleure façon de protéger nos proches, c'est de se protéger soi-même. Je fais appel à la solidarité et au sens des responsabilités de tous les Québécois. »*

RAPPEL DES MESURES D'HYGIÈNE

Ci-dessous, les directives des autorités de la Santé publique que tous les Québécois doivent suivre pour limiter la contagion à la COVID-19, aplatir la courbe de transmission et, ultimement, sauver des vies : (source: Gouvernement du Québec)

- Se laver les mains, régulièrement, avec du savon ;
- Tousser dans son coude ;
- Garder une distance de 1 à 2 mètres les uns des autres ;
- **Éviter tous les rassemblements qui ne sont pas nécessaires, peu importe le nombre de personnes présentes (même en famille) ;**
- S'isoler pendant une période de 14 jours si on revient d'un voyage à l'étranger, sans exception, ou si on éprouve des symptômes liés à la grippe et au rhume ;
- En cas de symptôme, il faut appeler le **1 877 644-4545** ;
- Pour les employeurs, il faut, dans la mesure du possible, permettre aux employés de faire du télétravail. Aussi, les employeurs doivent cesser de demander des billets médicaux à leurs employés qui doivent s'isoler, afin de ne pas engorger inutilement le réseau de la santé et des services sociaux.

Pour suivre en temps réel toutes les indications du gouvernement dans cette période de pandémie, consultez la page suivante : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/>

Les prochains mois vont être difficiles pour certains et encore plus pour d'autres. Cependant je suis assuré que toute la population de Portneuf-sur-Mer fera sa part, qu'elle suivra toutes les consignes et directives qui lui seront transmises et qu'elle se soutiendra mutuellement. Souhaitons que cette pandémie se résorbe au plus vite afin que nous puissions reprendre notre « *train train quotidien* ». Bon courage à toutes et à tous.